

# Conditions Générales de Vente

## 1. APPLICATION – OPPOSABILITÉ

Toute commande implique l'adhésion sans réserve du Prestataire et du Client aux présentes conditions générales de prestation de services de traduction.

Sauf exception écrite figurant sur le bon de commande devenu ferme et définitif, aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes Conditions Générales.

Si le Prestataire ne se prévaut pas à un moment précis de l'une quelconque des conditions générales, cela ne saurait être interprété comme valant renonciation à d'autres quelconque de celles-ci.

## 2. DEVIS

Toute commande du Client est précédée d'un devis, établi gratuitement par le Prestataire sur la base des documents à traduire fournis et d'informations ou précisions communiquées par le Client.

Le devis établi par le Prestataire et adressé au Client, par tout moyen, précise :

- Le nombre de pages ou de mots soumis à traduction
- La langue de traduction
- Les modalités de détermination du prix de la prestation sont :
  - Soit, de manière forfaitaire
  - Soit, au temps passé
  - Soit, encore sur la base du tarif en vigueur au jour de la réalisation du devis
- Les modalités appliquées au mot source (mots dans le texte à traduire) d'après décompte par le logiciel Word de Microsoft, à la ligne ou à la page
- Le délai de livraison de la traduction
- Le format des documents, en cas de demande de mise en page spécifique.

Les éventuelles majorations de prix en raison de l'urgence, de recherches terminologiques spécifiques ou de toute autre demande sortant des prestations normales seront convenues au stade du devis.

Les travaux Urgents s'entendent un délai d'exécution de 24 heures / Très Urgent est défini s'entend un délai d'exécution le jour même. Les deux conditions sont évidemment assujetties à l'état actuel de la charge de travail.

Pour la preuve d'existence de l'acceptation du devis, le Client admet comme équivalent à l'original et comme preuve parfaite : le courrier électronique, la photocopie et le support informatique.

## 3. COMMANDE

Pour confirmer la commande, le Client retourne le devis au Prestataire sans aucune modification, signé avec la mention « Bon pour accord ». À défaut de réception du devis accepté, le Prestataire se réserve le droit de ne pas engager la traduction.

À défaut de confirmation de la commande selon ces modalités et dans le délai d'acceptation indiqué, le devis sera réputé caduc.

Le Prestataire se réserve la possibilité, après échanges avec le Client, de modifier les tarifs des prestations et/ou la date de livraison de la commande confirmée et notamment dans les cas suivants :

- 3.1 Modification ou la transmission de documents en supplément par le Client après confirmation d'accord du devis par le Prestataire. Ce dernier ajustera le tarif uniquement au *pro rata* du volume de texte supplémentaire :

3.2 Absence de documents lors de l'établissement du devis – exemple : devis effectué sur simple communication du nombre de mots approximatif et d'extrait du contenu à traiter.

À défaut d'accord exprès du Client sur les conditions de livraison ou de facturation ainsi renouvelées, le Prestataire se réserve le droit de suspendre sa prestation.

Des frais précis exposés pour la réalisation de la prestation – exemple : déplacements, envoi de courriers exprès, rencontre ou consultation de tiers, etc. – seront à la charge du Client.

Toute remise éventuelle, réduction ou application de tarif dégressif, selon un pourcentage ou un forfait (à la page, à la ligne ou à l'heure), demeure à la seule discrétion du Prestataire, et uniquement pour la prestation qui en est l'objet.

#### **4. ACOMPTE**

Toute commande dont le montant hors taxes dépasse €1 000 euros sera soumise à acompte, dont le pourcentage paraîtra sur le devis. Dans ce cas, la prestation ne commence qu'après son encaissement.

#### **5. MODALITÉS DE PAIEMENT**

Sauf condition particulière spécifiée sur le devis, les factures s'entendent établies net, sans escompte et elles sont payables à 30 (trente) jours à compter de la date d'émission.

En cas de paiement par chèque ou virement bancaire en provenance de l'étranger, l'intégralité des frais de change et bancaires donnent lieu, soit à majoration forfaitaire précisée sur le devis, soit à une refacturation intégrale au Client.

La traduction reste la propriété du traducteur jusqu'au paiement complet de la facturation.

Il convient de préciser s'agissant des seuls clients professionnels, qu'en cas de retard de paiement, les commandes en cours sont interrompues de plein droit jusqu'au complet paiement. Le Client reste redevable, sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, d'intérêts de retard calculés au taux de la Banque Centrale Européenne pour opération de refinancement le plus récent majoré de 10 points de pourcentage, appliqués au montant de la facture considérée, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

#### **6. ANNULATION**

En cas d'annulation d'une commande en cours de sa réalisation, quelle qu'en soit la cause, signifiée par écrit au Prestataire, le travail déjà effectué que le Prestataire confirmera au Client sera facturé à hauteur de 100 % et le travail restant à effectuer à hauteur de 50 % du montant de la commande confirmée.